

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHE - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 39

Janvier 2007

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Une nouvelle année s'ouvre à nous. Il est de tradition de se souhaiter qu'elle soit bonne et heureuse pour tous, pleine de joies, de bonheur, de réussite et de santé et je ne manquerais pas à cette agréable tradition mais peut-être accepterez-vous d'aller un petit peu plus loin avec moi ...

Et si, dans le monde de violences et de folie qui nous entoure nos formulions tous ensemble le plus joli vœu qu'il soit pour cette année 2007 : la paix dans le monde.

Ce seul souhait s'il était exaucé supprimerait tellement de souffrances, tellement de douleurs, tellement de larmes, tellement de famine ... que s'il fallait en sélectionner un seul, je ne crois pas me tromper en disant que ce serait celui-là. Ne dispersons donc pas nos efforts et chacun à notre manière, oeuvrons à construire la paix dans le monde ... pour ceux que l'on aime ... et pour tous les autres ...

Au nom de tous vos élu(e)s de Boutigny-Prouais, permettez-moi de vous présenter

nos meilleurs vœux pour 2007.



Votre maire,
Mireille Eloy

INFOS COMMUNE

NOUVEAUX HABITANTS

Vous vous êtes installés dans notre commune en 2006 ?

Pour vous souhaiter la bienvenue, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à faire connaissance avec le Conseil Municipal de Boutigny-Prouais, les responsables des associations de votre village, les Sapeurs Pompiers volontaires, le Corps Enseignant, le Prêtre de notre secteur ou encore les gendarmes rattachés à notre commune.

En votre honneur, une réception amicale est organisée le samedi 20 janvier 2007 à 10 h 30 dans le restaurant scolaire de Boutigny.

Les nouveaux arrivants qui ne se seraient pas encore faits connaître peuvent contacter le secrétariat de Mairie pour recevoir leur invitation.

Cette année, nous aurons le plaisir de récompenser au cours de cette même manifestation sympathique, les cinq gagnants de notre premier concours « Illuminations ».

Nous vous attendons, venez nombreux.

VOIRIE DEPARTEMENTALE

Je vous sais aussi attentifs que moi pour ce qui concerne l'état de notre voirie. Aussi, lorsque j'obtiens de bonnes nouvelles de la part de Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir, en charge de la voirie départementale qui ne compte pas moins de 7 600 Km de routes, je m'empresse de vous en informer.

C'est ainsi que faisant suite à un courrier de ma part en date du 21 mai 2006, Albéric de Montgolfier me faisait savoir le 18 juillet dernier que la route départementale 305-2 conduisant de Boutigny à Cloches serait bien inscrite dans le cadre du prochain programme départemental pour une réalisation en 2007.

L'attention du Président du Conseil Général a également été retenue par la correspondance qui je lui ai adressée le 6 novembre dernier précisant la dangerosité de la traversée du hameau de Rosay sur la route départementale 21 malgré la mise en place d'une barrière de sécurité.

Après qu'une étude ait été réalisée par ses services routiers, Albéric de Montgolfier a décidé à la fois qu'une signalisation de position serait renforcée par la mise en place de balises et de plots rétroréfléchissants afin de marquer le bord de la chaussée et qu'un nouveau revêtement apportant une meilleure adhérence serait mis en place dès le printemps prochain.

Au nom de tous les usagers de ces deux portions de routes, je remercie Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir pour ces décisions.

Mireille ÉLOY

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



INFOS COMMUNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Je vous annonce dans le précédent numéro d'Entre Nous que vos élus avaient voté le 1^{er} décembre dernier le plan d'Aménagement et de Développement Durable de notre commune.

Un diagnostic avait au préalable été réalisé le 05 mai 2006.

Plutôt que d'exposer des plans en mairie, il a été décidé de présenter aux habitants de Boutigny-Prouais qui seraient intéressés, le principe général d'évolution de l'urbanisation communale tel que voté par le Conseil Municipal.

Une réunion publique est donc organisée le VENDREDI 9 FEVRIER 2007 à 20 H 00 à la Salle du Conseil Municipal de BOUTIGNY avec la participation de Madame Boudard-Capon, architecte DPLG, en charge de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme.

Mireille ÉLOY

CIMETIERE

CONCESSIONS ABANDONNEES

Concernant la procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière de Boutigny, une deuxième constatation sera effectuée en présence de Madame le maire le

MARDI 23 JANVIER 2006 à 14 h 30.

RECENSEMENT ET JOURNÉE D'APPEL A LA DEFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16 ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Ce recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.



VIE ASSOCIATIVE

ASPIC : PASSERELLE DES SAVOIR-FAIRE

STAGE DE PEINTURE SUR VERRE

L'ASPIC et l'Association du Donjon ont organisé, dans le cadre de la CCPH, le 9 décembre 2006 à Boutigny, un stage d'initiation à la peinture sur verre. Quinze participants, dont quatre personnes de Boutigny, ont appris pour certains, et perfectionné pour d'autres, la délicate technique de la peinture sur verre. Après une présentation des travaux par Christine, l'animatrice, chacun a choisi un sujet qu'il a réalisé à la peinture à émailler à froid sur une plaque de verre. La difficulté réside dans l'équilibre entre la transparence et l'opacité, ainsi que dans l'application et le fondu des couleurs, pour les néophytes...

Après une pause repas, chacun reprit son travail dans une ambiance sympathique.
D'autres stages devraient être proposés dans l'avenir .

Annie CHAUBARD



PROJET DE STAGE D'INITIATION en 2007

VITRAIL

Durée : 5 journées (dates à définir en commun au 1^{er} semestre).

But: acquérir les connaissances permettant de réaliser un petit vitrail.

Coût : évalué tout compris, à 275 € par personne comprenant l'accueil en atelier, l'équipement complet et la fourniture des matériaux. Chaque stagiaire emporte son oeuvre personnelle au terme du stage de 30 heures.

Effectif: 6 stagiaires maximum.

Lieu : Passerelle des Savoir-Faire à Boutigny .

Animation : ancienne élève du maître-verrier Christine Amourette.

L'animatrice s'engage à poursuivre la formation, dans le cadre de la PSF, si un nombre suffisant de stagiaires le permet.

Renseignements : ASPIC 06 62 93 68 75

Si l'effectif maximum est atteint à cette date, le stage pourrait débuter le dernier week-end de janvier 2007.



TRAVAIL DU BRONZE

Durée : 3 journées (dates à définir en commun au 2^{ème} semestre 2007).

But : acquérir les connaissances permettant de réaliser un petit objet d'art.

Coût : environ 300 à 400 € par personne comprenant l'accueil en atelier, l'équipement complet et la fourniture des matériaux.

Chaque stagiaire emporte son oeuvre personnelle au terme du stage .

Effectif : 4 à 6 stagiaires maximum.

Lieu : Passerelle des Savoir-Faire à Boutigny .

L'animatrice, diplômée de l'Ecole

Boulle, s'engage à poursuivre la formation dans le cadre de la PSF si un nombre suffisant de stagiaires le permet.

Renseignements ASPIC 06 62 93 68 75